



## Bulletin Veille Europe n°97 Avril 2020

### Sommaire

<b>Institutions de l'UE.....</b>	<b>3</b>
<b>Situation à la frontière gréco-turque.....</b>	<b>3</b>
Parlement européen / Demande de mesures pour prévenir la propagation du virus en Grèce .....	3
Parlement européen / Risque de propagation du virus dans les camps grecques et soutien dans la gestion des frontières .....	4
Commission européenne / Relocalisation de mineurs non accompagnés de la Grèce .....	4
<b>COVID-19.....</b>	<b>4</b>
Conseil de l'UE / Vidéoconférence des Ministres de l'Intérieur – 28 avril .....	4
Parlement européen / Résolution sur une action coordonnée de l'Union pour combattre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences .....	5
Centre de recherche du Parlement européen / L'impact des mesures sanitaires sur la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux en UE.....	5
Centre de recherche du Parlement européen / Impact du coronavirus sur les frontières Schengen .....	6
Centre de recherche du Parlement européen / Impact des mesures contre le COVID-19 sur les demandeurs d'asile en UE .....	6
Commission européenne / Feuille de route pour la levée des mesures de confinement .....	6
Commission européenne / Orientations sur la mise en œuvre des règles de l'UE régissant l'asile et les procédures de retour et sur la réinstallation.....	6
Commission européenne / Réaction mondiale de l'UE face à la pandémie .....	7
<b>Autres actualités.....</b>	<b>8</b>
Parlement européen / Les députés pour des voies légales et sûres dans le prochain Pacte sur la migration et l'asile .....	8
Parlement européen / La valeur ajoutée d'un mécanisme européen sur la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux .....	8
Parlement européen / Les députés demandent l'arrêt de la coopération et du financement des garde-côtes libyens.....	8
Centre de recherche du Parlement européen / Flux migratoires récents vers l'UE .....	9
Etats membres / Courrier et non-paper d'Etats membre sur le prochain Pacte européen sur la migration et l'asile .....	9
Parlement européen / Questions réponses sur le budget à long terme de l'UE .....	9
<b>Agences et organes de l'UE .....</b>	<b>9</b>
EASO / Publication d'un rapport d'informations sur la Syrie .....	9
FRONTEX / Soutien opérationnel en Grèce .....	9
EASO / Chute des demandes d'asile en mars 2020 – le chiffre le plus bas depuis début 2014 .....	10
Frontex / Situation aux frontières extérieures au mois de mars .....	10
Eurostat / Données asile et protection en 2019 .....	10
FRA / Impact des mesures de lutte contre le COVID-19 sur les droits fondamentaux .....	11
<b>Institutions européennes.....</b>	<b>12</b>

<b>COVID-19</b> .....	<b>12</b>
Conseil de l'Europe – GRETA / En ces temps de crise, les droits et la sécurité des victimes de la traite doivent être respectés .....	12
Conseil de l'Europe / Communiquer dans les langues régionales et des minorités .....	12
Conseil de l'Europe et HCR / Appel les Etats membres à inclure des praticiens de santé réfugiés dans la lutte contre le COVID-19 .....	12
Conseil de l'Europe – Comité des Ministres / Les valeurs et normes du Conseil de l'Europe doivent être respectées.....	13
Conseil de l'Europe – Comité des droits sociaux / Observations du Comité européen des droits sociaux sur le droit à la protection de la santé en temps de pandémie.....	13
Conseil de l'Europe – Comité de bioéthique / COVID-19 : les droits de l'homme doivent guider les décisions en matière de santé.....	13
Conseil de l'Europe / Lutter contre l'augmentation considérable des cas de violence à l'égard des femmes dans le cadre de la pandémie .....	14
Conseil de l'Europe / Durant la crise du COVID-19 les États devraient assurer les secours en mer et la sécurité des débarquements.....	14
Conseil de l'Europe / Les droits de l'homme doivent guider les décisions en matière de santé.....	15
<b>Autres actualités</b> .....	<b>15</b>
Conseil de l'Europe – GRETA / Rapport annuel 2019 .....	15
Conseil de l'Europe / Rapport de la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme .....	15
Conseil de l'Europe / Coronavirus : orientations pour les gouvernements sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit .....	16
Conseil de l'Europe – GREVIO / Lutte contre la violence à l'égard des femmes : des progrès réalisés mais aussi des obstacles à surmonter .....	16
Organisations des Nations unies.....	16
<b>Situation à la frontière gréco-turque</b> .....	<b>16</b>
HCR – OIM - UNICEF / Première relocalisation d'enfants non accompagnés depuis la Grèce .....	16
<b>COVID-19</b> .....	<b>17</b>
HCR / Libye: l'intensification du conflit et la menace posée par le coronavirus aggravent la crise humanitaire .....	17
OIM / Recommandations sur le COVID-19 et la rétention .....	17
HCR / Le HCR propose des recommandations pratiques aux pays européens pour les aider à garantir l'accès aux systèmes d'asile et à un accueil sûr.....	17
HCR / A la veille du Ramadan, le HCR appelle à soutenir les réfugiés et les déplacés internes dans le contexte de la crise de Covid-19.....	18
HCR / Prenez garde aux dommages à long terme sur les droits humains et les droits des réfugiés du fait de la pandémie de coronavirus .....	18
HCR / Les femmes et les jeunes filles déracinées et apatrides confrontées à une menace accrue de violences sexistes durant la pandémie de coronavirus.....	18
HCR / La pandémie de Covid-19 se poursuit ; les enfants déracinés ont plus que jamais besoin d'aide....	19
HCR / Prise en charge des groupes vulnérables.....	19
OMS / Orientations sur l'accès à la santé pour les réfugiés et les migrants dans le cadre du COVID-19 en Europe.....	19
UNFPA / Une optique sexospécifique, protéger la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, et promouvoir l'égalité des sexes.....	20
Secrétaire général / Rapport sur les conséquences du COVID-19 sur les femmes et les filles .....	20

<b>Autres actualités</b> .....	<b>21</b>
OIM / Les migrants disparus en Libye sont sources de sérieuse inquiétude .....	21
OIM / La Libye considère ses ports comme non sûrs pour le débarquement des migrants .....	21
OIM / Appel à la solidarité et une action européenne pour le sauvetage en méditerranée.....	21
<b>Organisations de la société civile</b> .....	<b>22</b>
Amnesty France / Grèce-Turquie : À la frontière, les demandeurs-euses d'asile et les migrant-e-s sont victimes de violations des droits humains, et parfois tués .....	22
Institut Convergences Migration / Revue De facto - Les migrants dans l'épidémie : un temps d'épreuves cumulées.....	22
OSAR / Rapport sur les conditions d'accueil en Italie pour les demandeurs transférés dans le cadre du règlement Dublin .....	22
End FGM / Rapport sur les mutilations génitales féminines dans le monde .....	22
GISTI / Rapport de missions 2019 sur le hotspot de Samos .....	23
IDMC / Rapport 2020 sur les déplacements forcés internes.....	23
<b>Focus nationaux</b> .....	<b>23</b>
Actualités des Etats membres dans le cadre du COVID-19.....	23

## Institutions de l'UE

### Situation à la frontière gréco-turque

#### **Parlement européen / Demande de mesures pour prévenir la propagation du virus en Grèce**

Lors d'une réunion en ligne, les députés de la commission des libertés civiles du Parlement européen ont discuté de la situation actuelle à la frontière avec le gouvernement grec. Les députés ont aussi déclaré vouloir éviter que cette crise humanitaire se transforme en crise sanitaire. La Commission européenne, Frontex, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE et les députés européens ont souligné l'importance de la solidarité et de l'unité de l'Union européenne pour aider à atténuer les effets de cette crise.

Malgré le grand nombre de mesures prises pour éviter une épidémie de coronavirus dans les camps, le ministre grec des migrations et de l'asile, Notis Mitarachi, a déclaré qu'un soutien accru était nécessaire. Les députés demandent davantage de soutien, d'hébergements et de matériel médical. Ils demandent également que la relocalisation s'applique aussi aux autres demandeurs d'asile vulnérables et aux familles. La Commission a proposé un budget supplémentaire de 350 millions d'euros pour la construction de nouveaux camps en Grèce et de nouveaux appartements. Cette proposition devra être approuvée par le Parlement.

Le vice-président de la Commission chargé de la promotion du mode de vie européen, Margaritis Schinas, a souligné l'importance de ne pas déroger à nos valeurs et de respecter les droits fondamentaux de l'homme et le droit de l'UE. Il a également souligné que l'Union européenne devait continuer à travailler au nouveau pacte sur les migrations et l'asile, qui devrait être présenté au printemps.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/world/20200402STO76413/refugies-en-grèce-davantage-de-mesures-pour-prevenir-la-propagation-du-virus>

---

## **Parlement européen / Risque de propagation du virus dans les camps grecques et soutien dans la gestion des frontières**

Selon la commission des libertés civiles, qui s'inquiète du risque de propagation du COVID-19 dans les camps, l'UE et ses États membres doivent aider la Grèce dans la gestion des frontières. Les députés ont souligné que la pandémie actuelle était une nouvelle preuve qu'aucun pays ne peut faire face seul à certains défis. Ils ont salué l'engagement de transférer 1 600 mineurs non-accompagnés des îles grecques vers d'autres pays de l'UE, mais ont demandé des précisions sur le moment exact de ce transfert et sur les États membres participants. Certains ont demandé que la relocalisation s'applique également aux autres demandeurs d'asile vulnérables et aux familles.

---

### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20200330IPR76106/refugies-en-grece-les-deputes-demandent-de-la-solidarite>

---

## **Commission européenne / Relocalisation de mineurs non accompagnés de la Grèce**

Le 15 avril, la Commission européenne a annoncé la mise en œuvre des premières relocalisations d'enfants migrants non accompagnés en provenance des îles grecques. Douze enfants sont relocalisés au Luxembourg dans le cadre d'un programme organisé par la Commission et les autorités grecques, avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) afin de contribuer à résoudre le problème de la surpopulation dans les centres d'accueil en Grèce.

---

### **Pour plus d'informations**

Communiqué : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP\\_20\\_668](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_20_668)

---

## **COVID-19**

**Retrouvez l'ensemble des déclarations et des mesures prises par les institutions de l'UE concernant le COVID-19 sur les liens suivants :**

Conseil de l'UE et Conseil européen : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/covid-19-coronavirus-outbreak/>

Parlement européen : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/priorities/reponse-de-l-ue-face-au-coronavirus>

Commission européenne : [https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/public-health\\_fr#health-crisis-management](https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/public-health_fr#health-crisis-management)

## **Conseil de l'UE / Vidéoconférence des Ministres de l'Intérieur – 28 avril**

Lors de cette réunion en ligne, les ministres ont échangé sur la mise en œuvre des règles relatives à l'asile et au retour et de ses engagements en matière de réinstallation. Le Conseil a rappelé la publication par la Commission de lignes directrices pour assurer la continuité des procédures d'asile autant que possible tout en mettant en œuvre les mesures sanitaires. La présidence du Conseil est d'avis qu'il est important de mettre en œuvre les activités initiées pour renforcer les frontières et les capacités d'asile des Balkans occidentaux au vu du nombre importants de migrants dans cette région. Les ministres ont conclu qu'il est essentiel de continuer de travailler sur un Pacte durable et global sur la migration et l'asile. Le Pacte devrait apporter un cadre d'action renforcée pour la protection des frontières extérieures, une coopération accrue avec les pays

tiers et la réforme du système Dublin et du principe de solidarité et de partage de responsabilité incluant le secours en mer.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://eu2020.hr/Home/OneNews?id=262>

---

**Parlement européen / Résolution sur une action coordonnée de l'Union pour combattre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences**

Dans le paragraphe 50 de cette résolution adoptée le 17 avril par la plénière du Parlement européen, les députés demandent que la Convention de Genève et la législation européenne en matière d'asile soient pleinement respectées et soulignent la nécessité d'adopter des dispositions pour accueillir les nouveaux demandeurs d'asile dans des conditions sanitaires appropriées, assorties du soutien médical adéquat. Ils font également part de leur inquiétude face à la situation sur les îles grecques sans accès aux soins de santé adéquats et qui sont particulièrement vulnérables. Ils insistent sur la contribution précieuse de nombreux migrants et descendants de migrants, dont le travail contribue au bon fonctionnement de nombreux secteurs essentiels dans toute l'Union, et notamment les secteurs de la santé et des soins.

Même si le Parlement européen reconnaît la nécessité de ces mesures spéciales, il a également rappelé, dans cette résolution, qu'elles devaient être conformes à l'état de droit, proportionnées et clairement liées à la crise sanitaire. Les députés ont également souligné que ces mesures devaient être limitées dans le temps et soumises à un contrôle régulier.

Les députés ont fait part de leur préoccupation concernant les mesures d'urgence mises en place en Hongrie et en Pologne : l'état d'urgence déclaré pour une durée indéterminée, le nouveau pouvoir du gouvernement hongrois lui permettant de gouverner par décret et la décision de la Pologne de maintenir les élections présidentielles pendant la pandémie, malgré les inquiétudes quant à leur légitimité en raison du nouveau système de participation. Les députés ont appelé la Commission européenne et le Conseil à s'assurer que toutes les actions prises par les États membres soient conformes aux valeurs et aux traités de l'Union européenne.

---

**Pour plus d'informations**

Résolution : [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0054\\_FR.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0054_FR.html)

---

**Centre de recherche du Parlement européen / L'impact des mesures sanitaires sur la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux en UE**

Cette note a été préparée suite à une demande de la commission LIBE du Parlement européen et s'attache à analyser l'impact des mesures adoptées dans le cadre de la lutte contre le coronavirus par les États membres sur la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux. Elle analyse notamment la mise en place d'Etat d'urgence, la liberté de mouvement, la liberté d'expression et d'information, la liberté de rassemblement, la protection des données et de la vie privée, l'asile, les prisons, la discrimination.

Sur le volet asile, la note souligne que la plupart des États membres ont suspendu les procédures d'asile, les transferts dans le cadre du règlement Dublin et les retours. Des inquiétudes subsistent sur la situation dans les centres en UE.

---

**Pour plus d'information**

Note : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/651343/IPOL\\_BRI\(2020\)651343\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/651343/IPOL_BRI(2020)651343_EN.pdf)

---

## Centre de recherche du Parlement européen / Impact du coronavirus sur les frontières Schengen

Cette note récapitule les mesures prises par les Etats membres qui impacte le fonctionnement de la zone Schengen dans le cadre du COVID-19 et les orientations publiées par la Commission sur la gestion des frontières pendant la crise sanitaire. Le note souligne la position du Parlement européen a condamné les réintroductions injustifiées des contrôles aux frontières intérieures et l'appel à une approche coordonnée des mesures adoptées par les Etats membres.

---

### Pour plus d'informations

Note : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/649347/EPRS\\_BRI\(2020\)649347\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/649347/EPRS_BRI(2020)649347_EN.pdf)

---

## Centre de recherché du Parlement européen / Impact des mesures contre le COVID-19 sur les demandeurs d'asile en UE

Cette note souligne que les mesures adoptées par l'UE et ses Etats membres (restriction d'entrée aux frontières extérieures, contrôles aux frontières intérieures, restriction des mouvements) pourraient affecter disproportionnellement les demandeurs d'asile et notamment les plus vulnérables déjà présents en UE ou lorsqu'ils essaient de rejoindre le territoire européen pour demander l'asile. Elle souligne notamment la situation dans les hotspots en Grèce et les suspensions des procédures d'asile et de retour.

---

### Pour plus d'informations

Note : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/649390/EPRS\\_BRI\(2020\)649390\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/649390/EPRS_BRI(2020)649390_EN.pdf)

---

## Commission européenne / Feuille de route pour la levée des mesures de confinement

La Commission a présenté le 15 avril la feuille de route européenne pour préparer le terrain en vue d'une levée commune des mesures de confinement. Tout en tenant compte des spécificités de chaque pays, la feuille de route européenne établit les principes fondamentaux suivants:

- Le phasage est essentiel. Les critères suivants doivent être pris en compte pour apprécier si le moment est venu de commencer à assouplir les mesures de confinement:
- des critères épidémiologiques faisant apparaître une diminution importante et une stabilisation de la propagation de la maladie sur une période prolongée;
- des systèmes de soins de santé disposant de capacités suffisantes en tenant compte, par exemple, du taux d'occupation des unités de soins intensifs et des disponibilités en personnel soignant et en matériel médical;
- des capacités de surveillance appropriées, notamment des capacités de dépistage à grande échelle afin de détecter et d'isoler rapidement les personnes infectées, ainsi que des capacités de suivi et de traçage.

---

### Pour plus d'informations

Communiqué : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_652](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_652)

---

## Commission européenne / Orientations sur la mise en œuvre des règles de l'UE régissant l'asile et les procédures de retour et sur la réinstallation

Ces orientations constituent une réponse à une demande de conseils quant aux moyens de garantir la continuité des procédures et le respect des droits fondamentaux au moins. Elles ont été élaborées avec le soutien du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) et de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), en collaboration avec les autorités nationales.

- > **L'enregistrement et le traitement des demandes** devraient se poursuivre. Toutefois, les retards d'enregistrement ne devraient pas signifier que les demandeurs ne bénéficient pas de conditions d'accueil.
- > **Les entretiens individuels** peuvent être organisés conformément à des arrangements spécifiques comme la visioconférence pour un entretien à distance ou ils peuvent être omis, si nécessaire.
- > Une coopération étroite entre les États membres revêt une importance fondamentale pour le bon **fonctionnement du système de Dublin**. La Commission encourage tous les États membres à reprendre les transferts des demandeurs dès que cela sera possible d'un point de vue pratique. Lorsque les transferts vers l'État membre normalement responsable ne peuvent avoir lieu dans les délais applicables, les États membres peuvent convenir bilatéralement de procéder tout de même au transfert à une date ultérieure, une solution qu'il faut encourager par exemple pour les cas de mineurs non accompagnés et de regroupement familial.
- > **Pour les conditions d'accueil**, les mesures de quarantaine et d'isolement doivent être raisonnables, proportionnées et non discriminatoires. Les demandeurs doivent recevoir les soins de santé nécessaires
- > **Pour le relevé des empreintes digitales**, conformément au règlement Eurodac, lorsqu'il n'est pas possible de relever les empreintes digitales d'un demandeur en raison de mesures arrêtées pour protéger la santé publique, les États membres devraient relever celles-ci dès que possible et au plus tard 48 heures après la disparition de ces motifs de santé.
- > **Sur la réinstallation**, les activités préparatoires devraient se poursuivre dans la mesure du possible afin que les opérations de réinstallation puissent reprendre sans heurts. La Commission continuera de soutenir les États membres afin qu'ils honorent leurs engagements pour 2020 et elle fera preuve de souplesse en ce qui concerne la période de mise en œuvre.
- > **Sur le retour**, en dépit des perturbations temporaires causées par le coronavirus, le personnel compétent devrait poursuivre son action dans le domaine du retour vers les pays tiers, notamment en se consacrant aux activités qui peuvent être réalisées malgré les mesures restrictives, afin d'être prêt à agir lorsque les opérations de retour pourront reprendre. Plus que jamais, les retours volontaires devraient être prioritaires. En ce qui concerne le placement en rétention préalable à l'éloignement, les mesures temporaires pendant la pandémie ne devraient pas être interprétées comme menant automatiquement à la conclusion qu'il n'existe plus, dans tous les cas, de perspective raisonnable d'éloignement. La Commission invite les États membres à examiner chaque cas individuellement afin de déterminer si une perspective raisonnable d'éloignement subsiste lorsqu'ils décident des mesures appropriées à prendre.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_666](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_666)

Orientations : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C:2020:126:FULL&from=FR>

---

### **Commission européenne / Réaction mondiale de l'UE face à la pandémie**

La Commission européenne et le haut représentant aux affaires étrangères a présenté les plans d'action de l'UE pour soutenir les efforts déployés par les pays partenaires pour faire face à la pandémie de COVID-19. L'UE prévoit d'apporter aux pays partenaires un appui financier de plus de 15,6 milliards d'euros provenant de ressources existantes de l'action extérieure. Ce train de mesures est nommé « Team Europe ». Il visera les pays les plus touchés et ciblera essentiellement les personnes les plus vulnérables, notamment les migrants, les réfugiés, les populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays et leurs communautés d'accueil.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_604](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_604)

---

## **Autres actualités**

### **Parlement européen / Les députés pour des voies légales et sûres dans le prochain Pacte sur la migration et l'asile**

Dans une lettre de Juan Fernando López Aguilar (S&D, ES), président de la commission des libertés civiles, adressée au nom de la commission parlementaire au vice-président de la Commission européenne Margaritis Schinas et à la commissaire Ylva Johansson, les députés demandent une approche équilibrée couvrant tous les piliers de la politique de l'UE en matière d'asile et de migration et traitant également de la migration sûre et légale. Ils insistent sur le fait que le régime d'asile européen commun doit être complété par un cadre de l'Union pour la réinstallation et des couloirs humanitaires, mais soulignent que la migration sûre et légale est beaucoup plus large. La mise en place de voies légales et sûres pour les migrations liées au travail est essentielle pour réduire l'immigration irrégulière ainsi que les risques encourus par les personnes qui tentent d'atteindre l'Europe, précisent les députés.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20200430IPR78208/pacte-sur-la-migration-et-l-asile-les-deputes-pour-des-voies-legales-et-sures>

---

### **Parlement européen / La valeur ajoutée d'un mécanisme européen sur la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux**

Le Parlement européen début un travail sur un rapport d'initiative législative pour un mécanisme européen sur la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux. Une évaluation de la valeur ajoutée européenne de ce mécanisme sera également produite. Cette note propose une pré-évaluation de cette valeur ajoutée et met en perspective le dispositif mis en place par la Commission européenne.

---

#### **Pour plus d'informations**

Note : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/642831/EPRS\\_BRI\(2020\)642831\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/642831/EPRS_BRI(2020)642831_EN.pdf)

---

### **Parlement européen / Les députés demandent l'arrêt de la coopération et du financement des garde-côtes libyens**

Lors d'un débat au sein de la commission des libertés civiles avec des représentants de la Commission, de Frontex, du HCR, du Conseil de l'Europe et d'ONG, une majorité de députés a insisté sur le fait que la Libye n'est pas un "pays sûr" pour le débarquement des personnes sauvées en mer et a demandé que la coopération avec les garde-côtes libyens cesse.

La plupart des intervenants ont reconnu les défis auxquels sont confrontés les pays de première ligne, à savoir l'Italie et Malte, qui accueillent la plupart des migrants et des demandeurs d'asile fuyant la Libye. Ils ont souligné que le système d'asile européen commun devait être remanié en mettant l'accent sur la solidarité entre les États membres et le respect de la législation internationale. D'autres ont précisé que les États membres ont le droit de protéger leurs frontières, surtout en pleine crise sanitaire comme celle que nous traversons actuellement. Certains ont plutôt critiqué la fermeture des ports en raison de la pandémie de COVID-19 et ont précisé que laisser les gens se noyer ne peut être une solution.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20200427IPR77915/stop-cooperation-with-and-funding-to-the-libyan-coastguard-meps-ask>

Document de la réunion : <https://www.europarl.europa.eu/committees/en/product/product-details/20200423CAN54729>

---

## Centre de recherche du Parlement européen / Flux migratoires récents vers l'UE

Cette note présente les données de Frontex sur les détections aux frontières extérieures de l'UE, les données de l'OIM sur les morts et disparus en mer méditerranée, et des demandes d'asile en UE.

---

### Pour plus d'informations

Note : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EPRS\\_BRI\(2020\)649329](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EPRS_BRI(2020)649329)

---

## Etats membres / Courrier et non-paper d'Etats membre sur le prochain Pacte européen sur la migration et l'asile

Dans le cadre des discussions sur le prochain Pacte européen sur la migration et l'asile, sept Etats membres (Chypre, Grèce, Espagne, Italie, Malte) ont publié un non-paper sur la mise en place d'une répartition obligatoire des demandeurs d'asile. Cette demande a également porté par quatre Etats membres (Italie, Espagne, France, Allemagne) dans un courrier à l'attention de la Commission européenne.

---

### Pour plus d'informations

Courrier et non-paper : <http://www.statewatch.org/news/2020/apr/eu-ceas-letters.htm>

---

## Parlement européen / Questions réponses sur le budget à long terme de l'UE

Le Parlement a mis en ligne une page de questions/réponses sur le cadre financier pluriannuel en cours de discussions au niveau européen. Ces questions-réponses reflètent la position du Parlement et l'état des lieux avant le déclenchement de la pandémie de COVID-19. La Commission européenne a depuis annoncé qu'elle actualiserait sa proposition initiale de mai 2018 pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) afin de l'adapter au besoin de reprise économique, la crise sanitaire ayant durement touché les économies des États membres. Cela reflète également ce que les députés européens avaient demandé.

---

### Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20200115IPR70326/questions-et-reponses-sur-le-budget-a-long-terme-de-l-ue-cfp>

---

## Agences et organes de l'UE

### EASO / Publication d'un rapport d'informations sur la Syrie

L'EASO publie un nouveau rapport sur les déplacés internes, les personnes revenues en Syrie et la mobilité interne. Il présente les problématiques légales, les procédures et les obstacles au retour, à la liberté de mouvement et la mobilité interne en Syrie.

---

### Pour plus d'informations

Rapport : <https://www.easo.europa.eu/news-events/easo-publishes-new-coi-report-syria-internally-displaced-persons-returnees-and-internal>

---

## FRONTEX / Soutien opérationnel en Grèce

Frontex souligne dans ce communiqué que la plupart des Etats membres de l'UE et les Etats associés à Schengen prennent part aux opérations de Frontex en Grèce et ont décidé d'étendre leur déploiement.

---

### Pour plus d'informations

---

Communiqué : <https://frontex.europa.eu/media-centre/news-release/member-states-continue-to-support-frontex-operations-in-greece-7Egmfg>

---

## **EASO / Chute des demandes d'asile en mars 2020 – le chiffre le plus bas depuis début 2014**

L'EASO a enregistré une baisse de 43% des demandes d'asile au mois de mars 2020 avec 34 737 demandes enregistrées. De plus, l'EASO avait enregistré une hausse des demandes d'asile avant la crise sanitaire (+16% par rapport à la même période en 2019) avec 65 300 demandes déposées en janvier et 61 100 en février. Ainsi l'EASO souligne que les statistiques de l'asile du mois de mars ne reflètent pas les tendances migratoires relatives à l'asile, mais une conséquence de la crise sanitaire.

Il indique également que les demandes d'asile se concentrent dans un nombre restreint d'Etats de l'UE+, ¾ des demandes se concentrent dans 4 Etats. 1 demandes sur 10 en février sont faites par des demandeurs qui ont déjà reçus une décision négative d'une demande d'asile précédente, et 3% sont déposées par des mineurs non accompagnés.

Cependant, le nombre de décisions a augmenté au cours des trois premiers mois de l'année, 144 114 en 2020 contre 136 302 en 2019, avec un taux de protection en baisse à 28% (contre 35% au premier trimestre 2019).

---

### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://easo.europa.eu/latest-asylum-trends>

---

## **Frontex / Situation aux frontières extérieures au mois de mars**

En mars, le nombre de détections des traversées irrégulières des frontières extérieures européennes a diminué de près de 50% à 4 650. Le nombre total des traversées pendant le premier trimestre en hausse de 26% par rapport à la même période en 2019.

---

### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://frontex.europa.eu/media-centre/news-release/situation-at-eu-external-borders-in-march-detections-halved-from-previous-month-mZriqk>

---

## **Eurostat / Données asile et protection en 2019**

D'après Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne (UE), **656 920 primo-demandeurs ont été enregistrés en UE à 28 Etats membres**, et 612 670 primo-demandeurs d'asile en UE à 27 Etats en prenant en compte le Brexit. C'est une augmentation de 11,8% par rapport à 2018 qui comptait 587 350, et la première enregistrée après une baisse constante des chiffres annuels depuis 2016. Près d'un primo-demandeur d'asile sur quatre se trouve en Allemagne avec 142 450 demandes soit une baisse de 12% par rapport à 2018. La France est en deuxième position avec 119 915 primo-demandeurs soit une augmentation de 7,6%. L'Espagne suit de près avec 115 170 primo-demandeurs soit une hausse de 118,4% par rapport à 2018. Ces trois Etats regroupent ainsi 57,4% des premières demandes d'asile au sein de l'UE. On retrouve ensuite la Grèce avec 74 910 primo-demandeurs en hausse de 15,3%, puis le Royaume-Uni qui compte 44 250 primo-demandeurs, en hausse de 15%, et l'Italie avec 35 005 primo-demandeurs, en baisse de 34%. Les Syriens représentent toujours la première nationalité avec 75 740 premières demandes, soit 11,5% des demandes. Cependant, ce chiffre a diminué de 6% par rapport à 2018. Plus de la moitié sont enregistrées en Allemagne (39 300 soit 51%). C'est la première nationalité dans sept Etats membres. Suivent les Afghans avec 54 675 primo-demandeurs soit 8,3% des demandes (une hausse de 33% par rapport à 2018). Près de la moitié des primo-demandeurs afghans sont enregistrés en Grèce (23 700, soit 43%). C'est la principale nationalité dans cinq Etats membres. Les Vénézuéliens avec 44 790 soit 6,8% des demandes, sont passés de la cinquième place en 2018 à la troisième

place en 2019, avec une hausse de 102%. 90% des premières demandes sont enregistrées en Espagne. C'est la principale nationalité seulement dans ce pays. Ces trois nationalités représentent 26,6% des premières demandes enregistrées en UE 28 en 2019.

Les 28 Etats membres ont rendu un total de **569 260 décisions de première instance – contre 581 895 en 2018 – et 308 775 décisions « définitives » - contre 308 885 en 2018**. Sur ces 878 035 décisions (première instance et définitives), ils ont rendu 321 735 décisions positives accordant une protection, dont 221 015 en première instance et 100 720 après un recours. Le nombre global de décisions positives est en légère baisse par rapport à 2018 qui avait enregistré 333 365 décisions positives relatives aux demandes d'asile. Le taux de protection global en 2019 est de 56,5% (57% en 2018). Le taux de protection en première instance de 39% (37% en 2018) et le taux de protection en appel est de 33% (36% en 2018). Parmi l'ensemble des personnes ayant obtenu un statut de protection, 162 870 ont un statut de réfugié, 84 085 ont une protection subsidiaire, et 74 780 ont une protection pour raisons humanitaires. Les principaux bénéficiaires d'une protection dans l'UE restent les Syriens qui représentent 25% des décisions positives avec 79 415, suivis des Afghans (13%), des Vénézuéliens (12%), des Irakiens (7%), des Iraniens et des Erythréens (4%), des Turques, des Somaliens, des Nigériens (3%), et des Pakistanais (2%).

En 2019, **17 110 demandeurs d'asile mineurs non accompagnés** ont été enregistrés en UE à 28 Etats membres, et 13 460 à 27 Etats membres. Ces chiffres poursuivent la baisse engagée depuis 2018, avec une diminution de 13,7 % pour l'UE à 28. Le Royaume-Uni a enregistré le plus grand nombre de demandes en 2019 avec 3 650, un chiffre en légère hausse par rapport à 2018 (3 060). La Grèce a enregistré 3 330 demandes d'asile de mineurs non accompagnés soit une hausse de 26% par rapport à 2018. L'Allemagne se situe en troisième position avec 2 690 demandes, en baisse de 34%. Ces trois premiers pays sont suivis de la Belgique (1 220, en hausse de 62%), les Pays-Bas (1 045), la Suède (890), l'Autriche (860), la Slovénie (670), l'Italie (660). Il est à noter que l'Italie a connu une chute importante de 83% des demandes d'asile de mineurs non accompagnés. La France compte 755 demandes de mineurs non accompagnés en 2019, un chiffre stable par rapport à 2018 (740). La proportion la plus élevée de mineurs non accompagnés parmi les demandeurs d'asiles de moins de 18 ans est enregistrée en Slovénie avec 80%, suivie de la Bulgarie (72%), de la Slovaquie (70%), du Royaume-Uni (39%) et de la Roumanie (35%).

Les communiqués d'Eurostat publient des données sur une UE à 27 Etats membres.

---

#### **Pour plus d'informations**

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/10774026/3-27042020-AP-FR.pdf/58c0a0d3-7e25-b425-6827-83909f8abcf4>

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/10774042/3-28042020-AP-FR.pdf/a5951a9e-fe8f-ef1a-64f1-cdedfc925eb2>

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/10554408/3-20032020-AP-FR.pdf/16e6dee4-b961-cf2b-428e-f946f6f70a19>

---

#### **FRA / Impact des mesures de lutte contre le COVID-19 sur les droits fondamentaux**

L'Agence européenne sur les droits fondamentaux a publié son premier bulletin sur l'impact des mesures prises dans le cadre de lutte contre le COVID-19 sur les droits fondamentaux. Le FRA publie une étude globale couvrant la période du 1<sup>er</sup> février au 20 mars et une étude par pays dont la France.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/pr-2020-covid-rights-impact\\_fr.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/pr-2020-covid-rights-impact_fr.pdf)

---

---

Bulletin européen : [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/fra-2020-coronavirus-pandemic-eu-bulletin-1\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2020-coronavirus-pandemic-eu-bulletin-1_en.pdf)

Bulletin France : [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/france-report-covid-19-april-2020\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/france-report-covid-19-april-2020_en.pdf)

---

## **Institutions européennes**

### **COVID-19**

#### **Conseil de l'Europe – GRETA / En ces temps de crise, les droits et la sécurité des victimes de la traite doivent être respectés**

Le Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains attire l'attention sur les difficultés particulières que rencontrent les victimes de la traite des êtres humains, qui se trouvent généralement dans une situation de grande insécurité et de vulnérabilité. Outre les traumatismes psychologiques et blessures physiques invalidantes subis, beaucoup n'ont aucun moyen de subsistance, et se trouvent parfois en situation de migration ou d'emploi irréguliers, sans protection médicale ou sociale, et sans documents ni ressources pour leur permettre de retourner dans leur pays d'origine. Pendant la pandémie de COVID-19, leur situation ne peut que se détériorer et les criminels peuvent utiliser activement cette crise mondiale pour exploiter leur vulnérabilité afin d'augmenter le profit financier que génère la traite des êtres humains.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://rm.coe.int/greta-statement-covid19-fr/16809e12ad>

---

#### **Conseil de l'Europe / Communiquer dans les langues régionales et des minorités**

La plupart des pays du monde, y compris les États membres du Conseil de l'Europe, sont confrontés à une pandémie sans précédent, le coronavirus, ou COVID-19. Depuis quelques semaines, les gouvernements mettent en place, progressivement et à des rythmes différents, un large éventail de mesures, allant des recommandations d'hygiène de base au confinement partiel ou total de leurs populations.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/covid-19-crisis-vital-that-authorities-also-communicate-in-regional-and-minority-languages>

---

#### **Conseil de l'Europe et HCR / Appel les Etats membres à inclure des praticiens de santé réfugiés dans la lutte contre le COVID-19**

Il y a, actuellement en Europe, des réfugiés et des demandeurs d'asile disposant des compétences et de l'expérience nécessaires et qui sont prêts à s'engager et à aider. Mais la plupart des professions de santé sont étroitement réglementées et les autorités sanitaires nationales compétentes doivent donner les autorisations nécessaires.

« Les réfugiés, leurs sociétés d'accueil et leurs pays d'origine bénéficient tous du Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR). Les qualifications que les réfugiés possèdent déjà, sans pouvoir toutefois les justifier sur la base de documents, peuvent être utilisées et mises à profit », a déclaré Marija Pejčinović Burić, Secrétaire générale du Conseil de l'Europe.

« Des réfugiés disposant des compétences professionnelles avérées sont prêts à intervenir et à contribuer si on les y autorise, sous la supervision de professionnels de santé certifiés. Ils peuvent ainsi montrer leur solidarité et contribuer en retour aux communautés qui les accueillent », a déclaré Filippo Grandi.

L'EQPR peut aider à établir une liste de praticiens de santé réfugiés ayant été pré-évalués, ce qui permettra aux autorités sanitaires nationales de déterminer la meilleure façon de déployer ce personnel réfugié, si et quand c'est nécessaire. Le HCR s'engage avec ses partenaires à trouver des moyens novateurs pour venir en aide aux communautés de réfugiés, identifier les praticiens de santé prêts à aider et faciliter l'accès aux tests en ligne. Le Conseil de l'Europe et le HCR travaillent déjà avec des partenaires dans les centres nationaux de reconnaissance des qualifications pour identifier les professionnels de santé parmi les réfugiés et aider à évaluer leurs compétences et leurs qualifications grâce à ce programme.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : [https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset\\_publisher/5X8kX9ePN6CH/content/council-of-europe-and-unhcr-support-member-states-in-bringing-refugee-health-workers-into-the-fight-against-covid-19?\\_101\\_INSTANCE\\_5X8kX9ePN6CH\\_languageId=fr\\_FR](https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset_publisher/5X8kX9ePN6CH/content/council-of-europe-and-unhcr-support-member-states-in-bringing-refugee-health-workers-into-the-fight-against-covid-19?_101_INSTANCE_5X8kX9ePN6CH_languageId=fr_FR)

---

### **Conseil de l'Europe – Comité des Ministres / Les valeurs et normes du Conseil de l'Europe doivent être respectées**

M. David Zalkaliani, Président du Comité des Ministres, ministre des Affaires étrangères de la Géorgie, exprime sa satisfaction suite à l'adoption aujourd'hui par le Comité des Ministres d'une Déclaration sur la pandémie de COVID-19. "Dans cette période très difficile que nous connaissons, je me réjouis que les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe s'entendent sur la nécessité de continuer de coopérer pour lutter ensemble contre la pandémie sans jamais perdre de vue les valeurs et les normes de l'Organisation" a-t-il déclaré.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : [https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset\\_publisher/5X8kX9ePN6CH/content/fighting-covid-19-council-of-europe-values-and-standards-must-be-upheld?\\_101\\_INSTANCE\\_5X8kX9ePN6CH\\_languageId=fr\\_FR](https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset_publisher/5X8kX9ePN6CH/content/fighting-covid-19-council-of-europe-values-and-standards-must-be-upheld?_101_INSTANCE_5X8kX9ePN6CH_languageId=fr_FR)

---

### **Conseil de l'Europe – Comité des droits sociaux / Observations du Comité européen des droits sociaux sur le droit à la protection de la santé en temps de pandémie**

Dans une observation interprétative sur le droit à la protection de la santé (Article 11 de la Charte sociale européenne) en temps de pandémie, le Comité européen des droits sociaux approuve de nombreuses mesures adoptées par les États en réponse au COVID-19 : « le dépistage et le traçage, la distanciation physique et l'auto-isollement, la fourniture de masques appropriés et de produits désinfectants, ainsi que l'imposition de mesures de quarantaine et de « confinement ». Toutes ces mesures doivent être conçues et mises en œuvre en tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques et conformément aux normes applicables en matière de droits de l'homme ».

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.coe.int/en/web/portal/-/european-committee-of-social-rights-the-right-to-protection-of-health-in-times-of-pandemic>

---

### **Conseil de l'Europe – Comité de bioéthique / COVID-19 : les droits de l'homme doivent guider les décisions en matière de santé**

Le Comité de bioéthique du Conseil de l'Europe rappelle les principes essentiels, fondés sur le respect de la dignité humaine et des droits de l'Homme, qui doivent guider les décisions et les pratiques médicales dans le

contexte de la crise actuelle. Les systèmes de santé sont en effet soumis à des contraintes extrêmes et le nombre croissant de cas graves soulève des problèmes éthiques majeurs auxquels les professionnels et les autorités compétentes ont à répondre dans le cadre des soins aux patients. Des décisions difficiles doivent être prises à l'échelle individuelle et collective, dans un contexte de rareté des ressources, qui peuvent avoir des conséquences importantes sur les individus.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué :

[https://search.coe.int/directorate\\_of\\_communications/Pages/result\\_details.aspx?ObjectId=09000016809e27d2](https://search.coe.int/directorate_of_communications/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016809e27d2)

---

### **Conseil de l'Europe / Lutter contre l'augmentation considérable des cas de violence à l'égard des femmes dans le cadre de la pandémie**

Depuis le déclenchement de la pandémie, une augmentation considérable des cas de violence contre les femmes et de violence domestique a été signalée, tant dans le monde entier que dans les États membres du Conseil de l'Europe.

Le Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) a publié une déclaration le lundi 20 avril, appelant les États qui ont ratifié la Convention à se référer à ses normes et recommandations comme source d'orientation pour l'action gouvernementale durant la pandémie.

Des exemples spécifiques de la manière de réagir à l'augmentation des cas de violence à l'égard des femmes - largement tirés des initiatives que les États parties mettent actuellement en pratique - sont fournis en annexe de la déclaration.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.coe.int/en/web/portal/-/covid-19-pandemic-tackling-the-dramatic-increase-in-cases-of-violence-against-women>

---

### **Conseil de l'Europe / Durant la crise du COVID-19 les États devraient assurer les secours en mer et la sécurité des débarquements**

La Commissaire appelle les États membres du Conseil de l'Europe à répondre au plus vite à tout appel de détresse en mer, à déployer sans délai la capacité de sauvetage nécessaire et à coopérer efficacement pour identifier un havre où les survivants peuvent être débarqués, en prenant toutes les mesures qui s'imposent pour protéger la santé de toutes les personnes concernées. Comme le relevait déjà la Commissaire dans sa Recommandation de juin 2019, la réduction des opérations de recherche et sauvetage (SAR) sous la direction des pouvoirs publics, conjuguée au fait que les pays se désengagent de leurs responsabilités en matière de sauvetage et à l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de navires privés venant au secours de personnes en détresse en mer, ont abouti à réduire les capacités de sauvetage et la coordination en Méditerranée centrale, qui sont désormais insuffisantes.

Ces derniers jours, en réaction à l'urgence sanitaire du COVID-19, diverses mesures et pratiques adoptées en Italie et à Malte ont entraîné la fermeture de ports aux navires humanitaires transportant des migrants rescapés, et l'interruption des activités de coordination des opérations de sauvetage et de débarquement de personnes en détresse. Cette évolution a creusé encore plus les brèches existantes dans les opérations de SAR en Méditerranée centrale.

---

**Pour plus d'informations**

---

---

Communiqué : <https://www.coe.int/en/web/portal/-/during-virus-crisis-states-should-ensure-rescue-at-sea-and-allow-safe-disembarkation>

---

### **Conseil de l'Europe / Les droits de l'homme doivent guider les décisions en matière de santé**

Le Comité de bioéthique du Conseil de l'Europe rappelle les principes essentiels, fondés sur le respect de la dignité humaine et des droits de l'Homme, qui doivent guider les décisions et les pratiques médicales dans le contexte de la crise actuelle. Les systèmes de santé sont en effet soumis à des contraintes extrêmes et le nombre croissant de cas graves soulève des problèmes éthiques majeurs auxquels les professionnels et les autorités compétentes ont à répondre dans le cadre des soins aux patients. Des décisions difficiles doivent être prises à l'échelle individuelle et collective, dans un contexte de rareté des ressources, qui peuvent avoir des conséquences importantes sur les individus.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.coe.int/en/web/portal/-/covid-19-human-rights-principles-must-guide-health-decisions>

---

### **Autres actualités**

#### **Conseil de l'Europe – GRETA / Rapport annuel 2019**

Le nombre de personnes identifiées en Europe comme étant victimes de la traite des êtres humains a augmenté de près de moitié entre 2015 et 2018, selon le rapport annuel du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA). D'après les informations fournies par les autorités des 47 pays liés par la Convention anti-traite du Conseil de l'Europe, 15 310 personnes ont été identifiées comme victimes de la traite en 2018, contre 10 598 personnes en 2015.

Le rapport souligne que les deux plus grandes lacunes, dans la mise en œuvre de la convention, concernent l'identification des enfants victimes de la traite et les mesures d'assistance fournies à ces enfants. Parmi les problèmes fréquents sont également mentionnés les insuffisances dans les mesures d'assistance aux victimes en général, le fait de ne pas accorder de délai de rétablissement et de réflexion adéquat aux victimes, les lacunes dans l'identification des victimes de tous types d'exploitation, et les obstacles qui empêchent les victimes d'obtenir une indemnisation.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué :

[https://search.coe.int/directorate\\_of\\_communications/Pages/result\\_details.aspx?ObjectId=09000016809e169c](https://search.coe.int/directorate_of_communications/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016809e169c)

Rapport : <https://rm.coe.int/9e-rapport-general-sur-les-activites-du-greta-couvrant-la-periode-du-1/16809e128a>

---

#### **Conseil de l'Europe / Rapport de la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme**

La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, a rendu public son rapport annuel d'activité 2019. Ce rapport présente une vue d'ensemble des principaux problèmes, défis et opportunités auxquels les pays européens font face dans le domaine des droits de l'homme. La Commissaire fait observer qu'en 2019, comme les années précédentes, les normes et principes des droits de l'homme ont fait l'objet d'un nombre croissant de remises en cause sur tout le continent. Dans certains cas, l'hostilité envers le caractère universel, indivisible et juridiquement contraignant des droits de l'homme s'est renforcée,

nourrissant un discours corrosif qui met en péril les principes et les normes sur lesquels l'Europe s'est construite durant les 70 dernières années.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.coe.int/en/web/portal/-/challenges-to-human-rights-in-europe-intensified-in-2019>

---

**Conseil de l'Europe / Coronavirus : orientations pour les gouvernements sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit**

La Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić, a publié une boîte à outils à l'intention de l'ensemble des gouvernements européens sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit pendant la crise du COVID-19. Cette boîte à outils a été conçue pour aider les États membres à garantir que les mesures qu'ils prennent pendant la crise actuelle restent proportionnées à la menace constituée par la propagation du virus et qu'elles soient limitées dans le temps.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.coe.int/en/web/portal/-/coronavirus-guidance-to-governments-on-respecting-human-rights-democracy-and-the-rule-of-law>

---

**Conseil de l'Europe – GREVIO / Lutte contre la violence à l'égard des femmes : des progrès réalisés mais aussi des obstacles à surmonter**

Dans un nouveau rapport, le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), organe spécialisé du Conseil de l'Europe, estime que, si la violence fondée sur le genre est désormais « au centre des débats publics », nombre d'États membres du Conseil de l'Europe devraient cependant s'employer plus activement à mettre fin à cette violence.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.coe.int/en/web/portal/-/stopping-violence-against-women-welcome-progress-but-obstacles-remain>

---

## Organisations des Nations unies

### Situation à la frontière gréco-turque

**HCR – OIM - UNICEF / Première relocalisation d'enfants non accompagnés depuis la Grèce**

Les agences des Nations unies se sont félicitées aujourd'hui de la relocalisation de 12 enfants demandeurs d'asile non accompagnés depuis la Grèce vers le Luxembourg. Ces enfants, qui vivaient depuis plusieurs mois dans des centres d'accueil et d'identification surpeuplés sur les îles de Lesbos, Samos et Chios, sont arrivés à bon port au Luxembourg cet après-midi. Un autre groupe d'enfants non accompagnés devrait également arriver ce week-end en Allemagne depuis la Grèce, dans le cadre de cette initiative de relocalisation. Il s'agit des toutes premières relocalisations dans le cadre d'une initiative de l'Union européenne pour 1600 enfants non accompagnés, à laquelle dix États membres se sont engagés à participer.

---

**Pour plus d'informations**

---

---

Communiqué : <https://www.unhcr.org/news/press/2020/4/5e9707ed4/un-agencies-welcome-first-relocation-unaccompanied-children-greece.html>

---

<https://www.iom.int/news/un-agencies-welcome-first-relocation-unaccompanied-children-greece>

## **COVID-19**

### **HCR / Libye: l'intensification du conflit et la menace posée par le coronavirus aggravent la crise humanitaire**

Un an après le lancement d'une offensive militaire à Tripoli en Libye, les combats s'intensifient, et la pandémie de Covid-19 ajoute désormais une nouvelle menace, avertit le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Plus de 300 civils ont été tués et 150 000 autres ont été déplacés de leurs foyers depuis avril 2019. Malgré l'accord provisoire sur une trêve humanitaire, les combats se sont considérablement intensifiés la semaine dernière. La détérioration de la sécurité a également entravé la capacité de dizaines de milliers de personnes anciennement déplacées à rentrer en toute sécurité dans leur région d'origine.

Parallèlement, les autorités ont déjà confirmé dix cas de coronavirus et un décès en Libye, ce qui suscite de nouvelles craintes quant à la capacité de réaction des services de santé affaiblis du pays.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr-fr/news/briefing/2020/4/5e8740ffa/libye-lintensification-conflit-menace-posee-coronavirus-aggravent-crise.html>

---

### **OIM / Recommandations sur le COVID-19 et la rétention**

Le réseau des Nations unies sur la migration a présenté des recommandations relatives au placement en rétention des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés durant la pandémie. Le réseau travaille avec les parties prenantes afin :

- D'arrêter les nouveaux placements en rétention des migrants et introduire un moratoire pour l'usage de la rétention
- Renforcer les alternatives à la rétention dans le respect du droit international
- Libérer tous les migrants détenus pour des alternatives à la rétention
- Améliorer les conditions dans les lieux de rétention

Ce réseau est coordonné par l'UNICEF, le HCR et la coalition internationale sur la rétention.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.iom.int/news/covid-19-immigration-detention-what-can-governments-and-other-stakeholders-do>

---

### **HCR / Le HCR propose des recommandations pratiques aux pays européens pour les aider à garantir l'accès aux systèmes d'asile et à un accueil sûr**

Alors que le monde se mobilise pour lutter contre la propagation du Covid-19, de nombreux pays d'Europe et au-delà ont adopté des mesures exceptionnelles afin de gérer leurs frontières, en limitant les voyages aériens et la mobilité transfrontalière. Le HCR Europe a publié un document de bonnes pratiques et de recommandations pour gérer les enjeux de protection dans le contexte du COVID-19 (en anglais). La note intègre également des exemples de pratiques dans les autres pays européens. Le document traite des sujets suivants :

- L'accès au territoire tout en protéger la santé publique
- Le maintien de l'enregistrement et de la délivrance de documents
- La prévention de la contamination dans le contexte de l'accueil et de la rétention
- Les procédures d'asile et la gestion des retards
- L'engagement des communautés et la sensibilisation aux risques

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/4/5ea68dd3a/coronavirus-hcr-propose-recommandations-pratiques-pays-europeens-aider.html>

---

### **HCR / A la veille du Ramadan, le HCR appelle à soutenir les réfugiés et les déplacés internes dans le contexte de la crise de Covid-19**

Des millions de personnes qui ont fui les guerres et la violence font partie de ceux qui, dans le monde entier, se préparent à observer le mois sacré du Ramadan, dans les circonstances exceptionnelles de la crise de coronavirus. Les réfugiés et les déplacés internes comptent souvent parmi les membres les plus marginalisés et les plus vulnérables de la société et sont particulièrement exposés à cette pandémie. Avec les communautés locales qui les accueillent, ils ont souvent un accès limité à l'eau, aux installations d'assainissement et aux systèmes de santé, et disposent de maigres ressources socio-économiques pour survivre. Beaucoup de ceux et celles qui observent le Ramadan le feront sans avoir la certitude d'avoir de la nourriture sur la table à la fin de la journée, pour rompre leur jeûne.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/4/5ea1a9d8a/veille-ramadan-hcr-appelle-soutenir-refugies-deplaces-internes-millions.html>

---

### **HCR / Prenez garde aux dommages à long terme sur les droits humains et les droits des réfugiés du fait de la pandémie de coronavirus**

La pandémie de coronavirus a aggravé le sort des personnes qui ont fui la guerre, les conflits et la persécution. Alors que les pays luttent pour protéger leur population et leur situation économique, les principes fondamentaux en termes de droits des réfugiés et de droits humains sont menacés. Les mesures nationales visant à lutter contre la propagation du virus ont des conséquences de grande envergure. Le HCR observe un recours disproportionné à la détention des immigrants, un risque accru de violence sexuelle, des restrictions discriminatoires à l'accès aux services sanitaires et sociaux et une lourde chute des moyens de subsistance qui plonge de nombreux réfugiés, et d'autres personnes en marge de la société, dans la pauvreté et le dénuement.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/4/5ea05bf5a/prenez-garde-dommages-long-terme-droits-humains-droits-refugies-fait-pandemie.html>

---

### **HCR / Les femmes et les jeunes filles déracinées et apatrides confrontées à une menace accrue de violences sexistes durant la pandémie de coronavirus**

Les politiques d'isolement, de confinement et de quarantaine adoptées à travers le monde pour contrer la pandémie ont entraîné une restriction de la liberté de mouvement, une réduction des interactions communautaires, la clôture des services et l'aggravation des conditions socio-économiques. Ces facteurs augmentent considérablement les risques de violence conjugale au sein des couples. Le Covid-19 enlève des vies et bouleverse les communautés à travers le monde entier, mais le virus comporte également des risques majeurs en termes de protection pour les femmes et les jeunes filles contraintes de fuir leurs foyers. Pour les

femmes et les jeunes filles qui ont survécu à la violence ou qui y sont confrontées, le Covid-19 signifie aussi un accès plus limité à un soutien vital, comme les services d'aide psychosociale ainsi que les prestations de santé et de sécurité. Du fait des restrictions à la liberté de mouvement et des mesures de confinement, il leur est plus difficile de bénéficier d'une aide et ces services, notamment les foyers d'accueil, ont par ailleurs été temporairement suspendus, réaffectés ou fermés.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/4/5e9d18fba/femmes-jeunes-filles-deracinees-apatrides-confrontees-menace-accrue-violences.html>

---

### **HCR / La pandémie de Covid-19 se poursuit ; les enfants déracinés ont plus que jamais besoin d'aide**

Des milliers d'enfants à travers le monde ont été chassés de chez eux et au-delà des frontières par les conflits, la violence et d'autres formes de préjudice, dont 12,7 millions de réfugiés et 1,1 million de demandeurs d'asile. Face à la propagation rapide de la pandémie de Covid-19, les besoins des enfants réfugiés deviennent toujours plus aigus. Il est essentiel de répondre à ces besoins pour préserver leur bien-être actuel et leur potentiel futur. Les enfants déracinés comptent parmi ceux qui ont le moins accès aux services de prévention, aux tests de dépistage, aux traitements et à d'autres formes d'assistance essentielles. De plus, la pandémie et les mesures de confinement risquent d'avoir des conséquences néfastes sur leur sécurité et leur éducation, déjà précaires avant même l'apparition de la maladie.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.unhcr.org/news/press/2020/4/5e9d4c044/covid-19-pandemic-continues-forcibly-displaced-children-need-support.html>

---

### **HCR / Prise en charge des groupes vulnérables**

Le HCR a également publié plusieurs notes sur le COVID-19 et certains groupes vulnérables et sur les enjeux à prendre en compte :

- Age, Gender and diversity considerations
- Risk communication and community engagement
- Gender based violence prevention, risk mitigation and response

---

#### **Pour plus d'informations**

Age, Gender and Diversity Considerations – COVID-19: <https://bit.ly/3b4GfAU>

Risk communication and community engagement: <https://bit.ly/2RsysEX>

Gender-based violence prevention, risk mitigation and response during COVID-19: <https://bit.ly/2x9rqOL>

---

### **OMS / Orientations sur l'accès à la santé pour les réfugiés et les migrants dans le cadre du COVID-19 en Europe**

Cette note de l'OMS présente certaines considérations à prendre en compte et des recommandations dans les réponses opérationnelles dans le cadre de la crise sanitaire. (en anglais)

L'OMS présente également un article sur la nécessité d'inclure les réfugiés et les migrants dans les mesures prises pour faire face à la pandémie. L'article met en évidence les préoccupations suivantes :

- les réfugiés et les migrants courent un risque accru de contracter des maladies, notamment la COVID-19, dans la mesure où ils vivent généralement dans des conditions de surpopulation sans avoir les moyens d'adopter les mesures essentielles de santé publique ;

- dans la plupart des pays, les réfugiés et les migrants sont surreprésentés parmi la population des sans-abri, et sont confrontés à des obstacles similaires pour accéder aux installations sanitaires ;
- la capacité d'accès aux services de soins de santé dans un contexte humanitaire est généralement compromise et exacerbée par la pénurie de médicaments et le manque de services de soins de santé ;
- la perte de revenus, l'insécurité des soins de santé et les difficultés liées à l'incertitude de leur statut juridique ou à la perte d'emplois peuvent également affecter les réfugiés et les migrants.

---

**Pour plus d'informations**

Lignes directrices: <https://bit.ly/2VZhrng>

Article : <https://bit.ly/2xM17OY>

---

### **UNFPA / Une optique sexospécifique, protéger la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, et promouvoir l'égalité des sexes**

Selon cette note du Fonds des Nations unies pour la population, Les épidémies touchent les femmes et les hommes différemment, et les pandémies aggravent les inégalités existantes pour les femmes et les filles ainsi que la discrimination d'autres groupes marginalisés tels que les personnes handicapées et celles en situation d'extrême pauvreté. Cela doit être pris en compte, étant donné les différentes conséquences entourant la détection et l'accès au traitement pour les femmes et les hommes. En période de crise, comme c'est le cas lors d'une épidémie, il se peut que les femmes et les filles soient plus à risque de subir des violences de la part de leur partenaire intime et d'autres formes de violence domestique en raison des tensions accrues au sein des ménages.

La santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction sont un problème de santé publique important qui nécessite une grande attention pendant les pandémies. La fourniture de services de planification familiale et d'autres produits de santé sexuelle et reproductive, y compris les produits de santé menstruelle, est au cœur de la santé, de l'autonomisation et du développement durable des femmes, et peut être affectée étant donné que les chaînes d'approvisionnement subissent des contraintes dues à la lutte contre la pandémie.

La continuité des soins doit être assurée en cas d'interruption grave des services de santé ou de toute autre interruption de l'accès des femmes et des filles en âge de procréer. Il convient d'éliminer les obstacles et les barrières permettant aux femmes et aux filles d'accéder aux services, y compris aux services de soutien psychosocial, en particulier à celles qui sont victimes de violence ou qui risquent d'être victimes de violence lors de la quarantaine ou du confinement. La prestation de services de santé mentale et de soutien psychosocial aux personnes, familles, communautés et travailleurs de la santé touchés est un élément essentiel de la lutte.

---

**Pour plus d'informations**

Note : [https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/French.COVID-19\\_A\\_Gender\\_Lens\\_Guidance\\_Note\\_edits\\_clean\\_file\\_0.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/French.COVID-19_A_Gender_Lens_Guidance_Note_edits_clean_file_0.pdf)

---

### **Secrétaire général / Rapport sur les conséquences du COVID-19 sur les femmes et les filles**

Le Secrétaire général de l'ONU publie un rapport sur les conséquences sociales et économiques sur les femmes et les filles du COVID-19. Près de 60 % des femmes dans le monde travaillent dans l'économie informelle, gagnant moins, épargnant moins et risquant davantage de basculer dans la pauvreté. Avec la chute des marchés et la fermeture des entreprises, des millions d'emplois occupés par des femmes disparaissent. Au moment où elles perdent leur emploi rémunéré, les femmes voient leur travail domestique et de soins non

rémunéré augmenter prodigieusement en raison de la fermeture des écoles et de la multiplication des besoins des personnes âgées. Près d'une femme sur cinq dans le monde a subi des violences au cours de l'année écoulée. Beaucoup sont maintenant piégées à la maison avec leurs agresseurs ; elles ont toutes les peines du monde à accéder à des services qui subissent coupes et restrictions. L'égalité des genres et les droits des femmes sont essentiels afin de surmonter ensemble cette pandémie, se relever plus rapidement et bâtir un avenir meilleur pour toutes et pour tous.

---

**Pour plus d'informations**

Rapport : <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women-en.pdf?la=en&vs=1406>

---

**Autres actualités****OIM / Les migrants disparus en Libye sont sources de sérieuse inquiétude**

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) exprime son inquiétude concernant le sort de centaines de migrants ramenés en Libye par les garde-côtes cette année, et qui sont aujourd'hui introuvables. D'après les récents chiffres du gouvernement, environ 1 500 personnes sont actuellement détenues dans 11 centres dirigés par la Direction contre la migration illégale (DCIM), dont certaines depuis plusieurs années. C'est le chiffre le plus bas depuis octobre 2019. Toutefois, en 2020, au moins 3 200 hommes, femmes et enfants à bord de bateaux à destination de l'Europe ont été secourus ou interceptés par les garde-côtes et ramenés dans ce pays d'Afrique du Nord déchiré par la guerre. La plupart d'entre eux finissent dans des centres de collecte de données et d'enquête ou dans des centres de détention informels. L'OIM n'a pas accès à ces centres. Malgré de nombreuses requêtes, les autorités libyennes n'ont fourni aucune information sur la localisation géographique de ces personnes ou sur les motifs de leur détention dans des centres non officiels.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.iom.int/fr/news/les-migrants-disparus-en-libye-sont-sources-de-serieuse-inquietude>

---

**OIM / La Libye considère ses ports comme non sûrs pour le débarquement des migrants**

Environ 28° migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye le 9 avril mais étaient maintenus sur le navire des garde-côtes suite au refus des autorités libyennes de les débarquer. Les autorités en charge ont indiqué que due aux combats à Tripoli, la Libye ne peut être considéré comme un port sûr.

---

**Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.iom.int/news/libya-considers-its-ports-unsafe-disembarkation-migrants>

---

**OIM / Appel à la solidarité et une action européenne pour le sauvetage en méditerranée**

Les migrants continuent d'essayer de traverser la Méditerranée fuyant la violence, la pauvreté et les abus amplifiés par la crise sanitaire. L'OIM appelle tous les Etats à respecter les obligations internationales et adopter une approche inclusive et globale dans la gestion de ces mouvements. Le droit international maritime et les obligations des droits humains doivent être respectés pendant la crise sanitaire.

---

**Pour plus d'informations**

---

---

Communiqué : <https://www.iom.int/news/iom-calls-european-solidarity-and-action-mediterranean-rescue-amid-covid-19>

---

## **Organisations de la société civile**

### **Amnesty France / Grèce-Turquie : À la frontière, les demandeurs·euses d'asile et les migrant·e-s sont victimes de violations des droits humains, et parfois tués**

Dans le cadre des violences à la frontière gréco-turque, au moins deux hommes ont été tués et une femme est portée disparue, les gardes-frontières grecs ayant semble-t-il tiré des balles réelles et des gaz lacrymogènes sur des demandeurs-euses d'asile et des migrant·e-s. Ces faits font suite aux incitations irrationnelles des autorités turques qui les ont encouragés à se rendre en Grèce sous de faux prétextes, révèle une nouvelle recherche d'Amnesty International.

---

#### **Pour plus d'informations**

Communiqué : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2020/04/greece-turkey-asylum-seekers-and-migrants-killed-and-abused-at-borders/>

---

### **Institut Convergences Migration / Revue De facto - Les migrants dans l'épidémie : un temps d'épreuves cumulées**

Dans l'urgence et le temps suspendu où nous avons tous pris place, ce numéro spécial de De facto s'est imposé à nous pour donner à voir ce que font aux immigrés le confinement et les bouleversements liés à l'épidémie de Covid-19.

---

#### **Pour plus d'informations**

Revue : <http://icmigrations.fr/defacto/defacto-018/>

---

### **OSAR / Rapport sur les conditions d'accueil en Italie pour les demandeurs transférés dans le cadre du règlement Dublin**

Bien qu'elle ne soit pas membre de l'Union européenne, la Suisse participe depuis 2008, en tant qu'État associé, au système de Schengen et Dublin mis en place par cette entité. Pour la Suisse, l'Italie est un pays partenaire important dans la mise en œuvre de l'accord d'association à Dublin car la plupart des personnes qui sont transférées par la Suisse dans un autre pays Dublin conformément au règlement Dublin III4 sont renvoyées en Italie. En outre, la Suisse transfère en Italie des réfugié·e-s reconnu·e-s en se basant sur un accord bilatéral de réadmission. L'objectif de ce rapport actualisé est, à l'instar des versions précédentes, de donner un aperçu de la situation actuelle en matière d'hébergement et de conditions de vie des personnes requérantes d'asile et des personnes bénéficiant d'un statut de protection, en particulier à Rome et à Milan. Le rapport se penche avec une attention particulière sur les personnes renvoyées (avec ou sans statut de protection) ainsi que sur les personnes et familles vulnérables.

---

#### **Pour plus d'informations**

Rapport : <https://www.osar.ch/assets/herkunftslander/dublin/italien/2020-osar-conditions-daccueil-en-italie-fr.pdf>

---

### **End FGM / Rapport sur les mutilations génitales féminines dans le monde**

Ce rapport met en évidence la nature globale des MGF/E, en mettant en lumière les données disponibles sur la pratique des MGF/E dans plus de 90 pays à travers le monde. Le rapport fournit également des informations

sur le statut juridique des MGF/E dans ces pays. Selon les chiffres officiels de l'UNICEF (2020), les MGF/E touchent au moins 200 millions de femmes et de filles dans 31 pays du monde. Ce chiffre n'inclut que les pays pour lesquels il existe des données provenant d'enquêtes représentatives à grande échelle, qui comprennent 27 pays du continent africain, ainsi que l'Iraq, le Yémen, les Maldives et l'Indonésie. Il est largement reconnu que cela présente une image incomplète de ce phénomène mondial.

---

#### **Pour plus d'informations**

Rapport : [https://www.endfgm.eu/editor/files/2020/04/FGM\\_Global\\_-\\_ONLINE\\_PDF\\_VERSION\\_-\\_07\\_1.pdf](https://www.endfgm.eu/editor/files/2020/04/FGM_Global_-_ONLINE_PDF_VERSION_-_07_1.pdf)

Synthèse : [https://www.endfgm.eu/editor/files/2020/03/FGMC\\_Report\\_FR\\_1.pdf](https://www.endfgm.eu/editor/files/2020/03/FGMC_Report_FR_1.pdf)

---

### **GISTI / Rapport de missions 2019 sur le hotspot de Samos**

Ce rapport décrit la catastrophe humanitaire et la situation de non-droit qui caractérisaient déjà la condition des exilé-es à la fin de l'année 2019 sur l'île de Samos, l'un des cinq hotspots grecs, avant l'enterrement de l'accord UE-Turquie et l'irruption de la pandémie du COVID 19. A l'heure de sa publication, l'actualité confirme que « l'approche hotspots », vantée par la Commission européenne comme une solution pour mettre fin à la « crise migratoire », a bien « engendré un monstre ».

---

#### **Pour plus d'informations**

Rapport : [https://www.gisti.org/IMG/pdf/rapport\\_samos\\_2020.pdf](https://www.gisti.org/IMG/pdf/rapport_samos_2020.pdf)

---

### **IDMC / Rapport 2020 sur les déplacements forcés internes**

L'IDMC publie son nouveau rapport sur les déplacements forcés internes dans 145 pays. Cette édition analyse les cadres politiques et les pratiques pour prévenir, répondre et résoudre les déplacements internes.

---

#### **Pour plus d'informations**

Rapport : <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2020/>

---

## **Focus nationaux**

### **Actualités des Etats membres dans le cadre du COVID-19**

Face à la crise sanitaire, les Etats membres de l'Union européenne (UE) ont adopté des mesures pour lutter contre la propagation du COVID-19 ce qui impacte gravement l'accès au droit d'asile. En plus de la fermeture des frontières et de la restriction de la liberté de mouvement, les réponses des Etats sont très variables allant d'une suspension complète de la procédure d'asile à un maintien ou une adaptation des procédures pour garantir l'accès au droit.

*Note au lecteur : La situation est extrêmement évolutive et les informations réunies dans cet article sont susceptibles d'avoir changé dans une période très courte après sa rédaction. Les informations sont issues d'[une note](#) réalisée par le Conseil européen des réfugiés et des exilés (ECRE) qui date du 23 avril.*

Si les Etats ont le droit souverain de contrôler leurs frontières et d'assurer la sécurité et la santé publiques sur leur territoire, ils ont également l'obligation de respecter leurs obligations internationales et européennes relatives aux droits fondamentaux, au droit d'asile et au principe de non-refoulement. Pourtant les mesures prises par les Etats membres tendent à remettre en question l'accès à la procédure d'asile. **En Espagne**, la procédure de demande d'asile est suspendue depuis l'entrée en état d'urgence le 15 mars. **Au Pays-Bas**, elle a été suspendue pour tous les cas jusqu'au 6 avril. L'enregistrement se limite à la prise d'empreinte au centre Ter Appel de la police aux frontières, avant un examen médical. Ils sont ensuite transférés dans un centre d'urgence sans possibilité de déposer officiellement une demande d'asile. **En Italie**, il n'y a pas de suspension

officielle des demandes d'asile mais en pratique tous les bureaux de la sécurité publique (*questures*) sont fermés.

Dans certains cas, le manque d'orientation ou de clarté par les autorités nationales remet en cause la possibilité de déposer une demande d'asile. C'est le cas à **Chypre** par exemple où sans annonce officielle de la part du gouvernement, les demandes d'asile ne sont pas enregistrées par les autorités ce qui induit un manque de clarté sur la justification de cette suspension (à cause du COVID-19 ou du nombre croissant de demandeurs d'asile). Les associations ont été en outre informées de refus d'accès à la procédure pour les nouveaux arrivants dont on exigeait un passeport. **En Slovénie**, l'acte relatif aux mesures provisoires dans le cadre du COVID-19 laisse supposer que les procédures d'asile ne sont pas urgentes, ce qui pourrait résulter en une suspension de la procédure d'asile, des entretiens et des décisions sur la réunification familiale.

D'autres pays ont restreint l'accès à l'asile à la frontière comme l'**Autriche** où selon un décret du Ministère de l'Intérieur, les demandeurs d'asile peuvent être refoulés à la frontière s'ils ne fournissent pas un certificat médical. **En Hongrie**, après une suspension des entrées dans les zones de transit dès début mars, seul endroit où l'accès à l'asile est possible, le droit d'asile a été suspendu dans le cadre de l'état d'urgence.

Certains Etats ont mis en place des procédures par voie postale, mail ou téléphonique sans que la mise en œuvre ne soit toujours claire. **En Allemagne**, à partir du 20 mars, les autorités acceptent généralement les demandes d'asile par écrit, les demandeurs devraient recevoir des permis de séjour sur cette base. **Au Danemark**, le gouvernement a indiqué que la fermeture des frontières n'empêchera pas d'accéder la procédure d'asile. Les demandes peuvent se faire par voie postale ou via un formulaire en ligne, cependant la mise en pratique n'est pas claire. **A Malte**, le bureau du Commissaire aux réfugiés a confirmé, que bien que fermé, les demandes d'asile sont reçues par email ou par téléphone. **En Pologne**, l'office des étrangers est fermé et a suspendu tout contact direct. Les demandes d'autorisation de séjour doivent être envoyées par voie postale, mais la mise en œuvre n'est pas claire. **En Belgique**, après une suspension de l'enregistrement des demandes d'asile à partir du 17 mars, l'office des étrangers a annoncé le 3 avril la reprise de l'enregistrement des demandes d'asile dans le centre d'arrivée à Bruxelles via un système de rendez-vous. **En Irlande**, les entretiens sont suspendus cependant les demandes peuvent être envoyées à l'office de protection internationale selon la procédure habituelle. Les enregistrements se font avec le minimum de contact avec les autorités et aucun entretien important n'est organisé.

Ainsi, le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) souligne dans un communiqué du 30 avril que le nombre de demandes d'asile enregistrées au mois de mars 2020 a chuté de 43% avec 34 737 demandes, alors que les deux premiers mois de l'année 2020 ont enregistré une hausse de 16% par rapport à la même période en 2019 (65 300 et 61 100 demandes respectivement déposées en janvier et février 2020). L'EASO souligne ainsi que les statistiques de l'asile du mois de mars ne reflètent pas les tendances migratoires relatives à la protection internationale mais sont une conséquence de la crise sanitaire. De plus, il indique que le nombre de décisions a augmenté au cours des trois premiers mois de l'année, 144 114 en 2020 contre 136 302 en 2019, avec un taux de protection en baisse à 28% (contre 35% au premier trimestre 2019).

Concernant l'application du règlement Dublin, les pratiques sont également très variables et révèlent un manque de coordination au niveau européen. **En Allemagne**, les autorités ont indiqué avoir suspendu tous les transferts Dublin, ainsi que le délai de 6 mois encadrant le transfert. Les bases légales de cette décision manquent également de clarté. **En Belgique**, l'office de l'immigration a fait remarquer que les ressortissants de pays tiers qui sont empêchés de quitter la Belgique pour des raisons de force majeure (quarantaine, annulation de vol, fermeture de la frontière, etc.) peuvent demander l'autorisation de prolonger leur séjour, ce qui pourrait s'appliquer à la procédure Dublin. **Au Pays Bas**, la suspension des transferts est prévue jusqu'au 6 avril inclus, tandis que la procédure administrative de Dublin est poursuivie dans la mesure du possible. Les bases légales de cette décision ne sont pas claires également car la décision est temporaire sans préciser les conséquences sur la responsabilité après l'expiration des délais. **A Malte**, tous les vols étant suspendus, les transferts ne peuvent pas être opérés. **En Irlande**, l'Etat a informé les associations qu'aucun éloignement ne

se tiendrait durant la mise en œuvre des restrictions liées au COVID-19, sauf en cas de circonstances exceptionnelles. **En Slovénie**, les transferts Dublin sont suspendus cependant les demandeurs d'asile n'ont pas reçu de notification officielle et ne sont pas informés de la suspension par les autorités de leur transfert.

Les conditions d'accueil posent également question, et particulièrement dans les *hotspots* **en Grèce** avec une surpopulation importante et des conditions sanitaires déplorables. Les personnes qui arrivent sur les îles ne peuvent pas accéder aux *hotspots*. Les municipalités n'offrent pas d'accès aux hôtels ou à des alternatives d'hébergement. Un programme d'évacuation et de relocalisation de mineurs non accompagnés vers d'autres Etats membres est en cours avec les premières arrivées au Luxembourg et en Allemagne.

La Commission européenne a publié le 16 avril des orientations sur la mise en œuvre des règles de l'UE en matière d'asile, de retour et de réinstallation sur lesquelles les Etats pourraient se baser pour garantir l'accès au droit d'asile sur leur territoire et à leur frontière. Le Conseil de l'Europe et l'Agence européenne des droits fondamentaux ont également rappelé les obligations qui incombent aux Etats en matière d'asile et de droits des migrants dans la gestion des frontières. Le Haut-Commissariat aux réfugiés a également régulièrement rappelé et partagé des bonnes pratiques pour garantir l'accès au droit d'asile et des conditions d'accueil dignes pour les demandeurs d'asile et les réfugiés en cette période de crise sanitaire.